

Et s'ils revenaient ?

Parker, Diaw ou Batum repasseraient bien par la France en cas de lock-out de la NBA la saison prochaine. Mais le retour aux sources n'est pas simple.

FINALEMENT, la Pro A, ça se mérite.¹ Tout Parker, Noah, Batum, Diaw, Turiel, que l'on soit, on n'entre pas comme cela dans le monde féerique du Championnat de France. Alors que la NBA est en ébullition, que les coulisses bruissent de négociations sur fond de désaccords entre les patrons de franchise et le syndicat des joueurs, certains envisagent une retraite. Le 1^{er} juillet prochain, selon toute vraisemblance, la NBA cessera temporairement ses activités (lock-out), comme elle le fit déjà en 1998-1999. Cette saison-là, la grève avait duré 191 jours, la saison régulière moins de quatre mois et plus de 500 millions de dollars de salaires n'avaient pas été versés. Aujourd'hui, le spectre fait peur. Et les grandes stars du basket mondial envisagent d'autres horizons. Bryant, Nowitzki, Kirilenko, Parker disent étudier la question, une solution de repli pour continuer à tituler du ballon. Lors du lock-out de la NHL (2004-2005), l'exode avait été massif, près de 350 hockeyeurs avaient trouvé refuge en Europe ou dans des ligues mineures nord-américaines. Mais, en l'espèce, l'affaire est plus complexe. Entre l'aspect pécuniaire (assurances, émoluments), le vide juridique qui entoure la qualification des contrats dans la période du lock-out et les équilibres d'équipe que la présence temporaire d'un joueur de NBA pourrait bouleverser, le retour des Français de NBA suppose pas mal d'obstacles.

Flou juridique et vraie tentation

Sur un plan juridique, d'abord, l'affaire est délicate et, à ce jour, l'issue très incertaine. Si le joueur délogé de tout contrat à la fin de cette saison est libre de signer où bon lui semble, il en va tout autrement pour le joueur de NBA sous contrat. A priori, la règle qui prévaut est la suspension du contrat, ce qui ouvre la possibilité aux joueurs de signer en Europe le temps du lock-out. Mais, même dans cette hypothèse favorable aux joueurs, il reste à obtenir la lettre de sortie de la NBA, indispensable pour signer dans un Championnat affilié à la Fédération internationale. Or, dans le cas d'un joueur de NBA déjà sous contrat, la NBA peut-elle autoriser la signature d'un deuxième contrat ? Aujourd'hui, rien ne le confirme ni ne l'infirme.

Au-delà de l'écueil juridique, se dessine celui des assurances. Sur ce thème, la donne est claire : tout joueur qui ira jouer en Europe devra supporter l'assurance et, de facto, le risque d'une blessure. La menace est grande. Car,



en cas de blessure sérieuse durant le lock-out, la franchise de NBA concernée aurait, semble-t-il, la possibilité de casser le reste du contrat ! Pour Tony Parker par exemple, qui entame un contrat de quatre ans à 50 millions de dollars, prendre le risque de faire lever la loule à l'Astroballe avec l'ASVEL semble donc très audacieux.

Reste ensuite l'équilibre d'équipe. Derrière le coup médiatique et la plus-value sportive immédiate qu'engendrerait le retour des enfants prodiges, les clubs sont-ils prêts à mettre l'équilibre de leur équipe en péril si le lock-

out se termine au milieu de la saison ? En Espagne, les quatre gros clubs (Real, Barça, Málaga et Vitoria) ne le sortent pas à moins d'être certains que le lock-out couvre l'intégralité de la saison. En France, la tentation est plus grande. Du rêve et des étoiles, même fléchies, il n'y en a pas tant que cela dans le ciel de la Pro A...

DAVID LORROT (avec Y. O.)

Partagez cet article
<http://lequipe.ly/prba>

Lock-out : toujours l'incertitude

QU'EST-CE QUE C'EST ? — Un lock-out est la possibilité donnée aux patrons, dans les pays anglo-saxons, de décréter une cessation des activités en cas de conflit social. Pour la NBA, cela signifie que s'il n'y a pas de nouvel accord salarial entre le syndicat des joueurs et les patrons des franchises au 1^{er} juillet, les franchises peuvent arrêter de payer les joueurs. Ils n'ont alors plus accès aux installations sportives, il n'y a pas de matches et pas d'entraînement. Ce principe a cependant été battu en brèche par une juge du Minnesota il y a quelques jours. Dans le conflit qui oppose les joueurs et la NFL (football américain), elle a décrété la levée du lock-out, estimant qu'il était illégal de priver les joueurs de leur outil de travail. La ligue de foot US a fait appel de cette décision.

OÙ EN SONT LES NÉGOCIATIONS ? — La NBA, qui a perdu beaucoup d'argent ces deux dernières saisons, souhaite diminuer considérablement la masse salariale dévolue aux joueurs (de 57 % du chiffre d'affaires à 40 % environ) avec des contrats plus courts. Des propositions que le syndicat des joueurs ne peut pas accepter. La situation n'est pourtant pas encore aussi difficile qu'en NFL. David Stern, le commissaire de la NBA, a récemment fait des avancées et veut relancer une phase de négociations d'ici à deux semaines. Alors que l'Amérique pourrait être privée de son football la saison prochaine, tous les acteurs de la NBA ont bien conscience qu'ils ont l'occasion d'être seuls sur le devant de la scène. Et qu'une grève serait désastreuse pour leur image.

L'Equipe – Samedi 30 avril 2011



BORIS DIAW, joueur aux Charlotte Bobcats et président de Bordeaux, se verrait bien jouer pour son club pendant le lock-out.

« C'est envisageable »

« **SERIEZ-VOUS intéressé pour jouer en France pendant la durée du lock-out ?**

– Oui, bien sûr. Ce serait Bordeaux en Pro B, la JSA ! C'est sûr que je n'irai pas au lendemain du Championnat d'Europe avec l'équipe de France. J'aurais besoin de rentrer aux États-Unis pour régler quelques affaires et puis il faudrait une ou deux semaines de repos, mais revenir ensuite pour attaquer la saison avec Bordeaux... pourquoi pas ?

– **Vous en avez discuté avec le club de Bordeaux ? C'est vrai que c'est vous qui décidez, vous êtes le président !**

– (Il sourit.) J'en ai discuté avec moi-même et je me suis mis d'accord ! Oui, c'est envisageable. Maintenant,

il faut voir si le lock-out dure. Il ne faut pas non plus fragiliser l'équipe si j'arrive et que je pars deux semaines après ! Il faut voir si je viens juste en renfort dans l'équipe, pour faire le pigiste, ou bien si je peux m'inclure dans le projet sur la saison au cas où le lock-out dure.

– **Mais vous êtes sous contrat avec Charlotte, ça pose forcément un problème ?**

– Aujourd'hui, c'est vrai que la règle est floue. On en a discuté avec la NBA. Eux disent que l'on n'a pas le droit d'avoir deux contrats. Mais en même temps, pendant le lock-out, on ne peut pas jouer au basket là-bas et ils n'ont pas le droit de nous empêcher d'exercer notre métier. » – D. L.

Ce que disent les joueurs

● **Kévin SÉRAPHIN** (Washington) : « Si le lock-out se prolonge, je pense à un retour en France. Mon agent a plusieurs contacts avec des clubs de Pro A, dont Cholet (*). Mais on espère encore que les négociations aboutissent en NBA, et je reste concentré sur les Wizards. »

– (Beaujeu.fr)

(*) Séraphin s'entraîne actuellement avec Nanterre.

● **Tony PARKER** (San Antonio) : « Tout va dépendre de la durée du lock-out. Pour l'instant, c'est encore très vague. L'Union des joueurs nous dit de nous préparer et c'est ce qu'on fait. Mais si le lock-out est encore là en décembre, il sera temps de songer à jouer en Europe. Je me dis : pourquoi pas ? Jouer pour l'ASVEL, ça pourrait être sympa. » – O. P.

● **Nicolas BATUM** (Portland) : « Je ne vais pas rester trois mois à glander après le 18 septembre (la fin de l'Euro). Il y en a plein qui veulent faire ça (revenir jouer en Europe). On ne va pas reprendre la saison NBA en janvier ou février, hors de forme. Je pense jouer en Europe. Les Espagnols vont retourner en Espagne et les Français en France. » – A. L.

● **Mickaël PIETRUS** (Phoenix) : « En cas de lock-out, je resterais un joueur de basket avant tout. Je veux jouer. L'Europe est donc quelque chose que j'envisagerais. Pour l'instant, je n'ai aucun contact, mais retrouver l'ambiance familiale d'un club à l'européenne, ce serait très sympa. C'est tout à fait faisable. » – O. Ph.

La position des présidents

● **Gilles MORETTON** (ASVEL) : « On en a parlé avec Tony. Il a évoqué cette possibilité. Mais il faut rester très prudent là-dessus. Les joueurs ont des contrats de longue durée avec des assurances très importantes. Personne ne ferme la porte mais il faut mettre sur la table toutes les contraintes et les lever. Ce serait une opportunité extraordinaire pour le basket européen. » – D. L.

● **Christophe LE BOUILLE** (Le Mans) : « Aujourd'hui, je n'en sais rien. Il faut que Nico (Batum) finisse ses play-offs et que le lock-out soit entériné. Après, on se penchera sur la question. On étudiera la chose avec plaisir, mais pas sûr que cela soit aussi facile que ça, au regard de l'assurance par rapport à son contrat en cours, les perspectives et l'état d'esprit de sa franchise. Il faut aussi appréhender le fait qu'ils peuvent repartir direct. J'espère que ça ne viendra pas non plus fausser le Championnat. » – Y. O.

● **Jean DONNADIEU** (Nanterre) : « C'est quelque chose qui nous intéresserait, c'est une évidence. Compte tenu du profil du club, ce qui nous anime, ce serait du pain béni. Kévin (Séraphin) est un bon gars, respectueux et qui partage des valeurs communes avec nous. Ce serait une belle histoire dans la belle histoire et pour le club. On ne peut que le souhaiter, mais on est encore dans le surréaliste là... » – D. L.

L'Equipe – Samedi 30 avril 2011

Kévin Séraphin : « Attendre une proposition de Cholet »

Pro A. Sa nouvelle notoriété, sa première saison NBA, son éventuel retour à Cholet Basket, l'équipe de France... le jeune pivot des Washington Wizards évoque son actualité.

Kévin, depuis votre retour des États-Unis il y a deux semaines, on sent que vous avez acquis en à peine un an une nouvelle notoriété en France. Qu'est-ce que cela vous fait ?

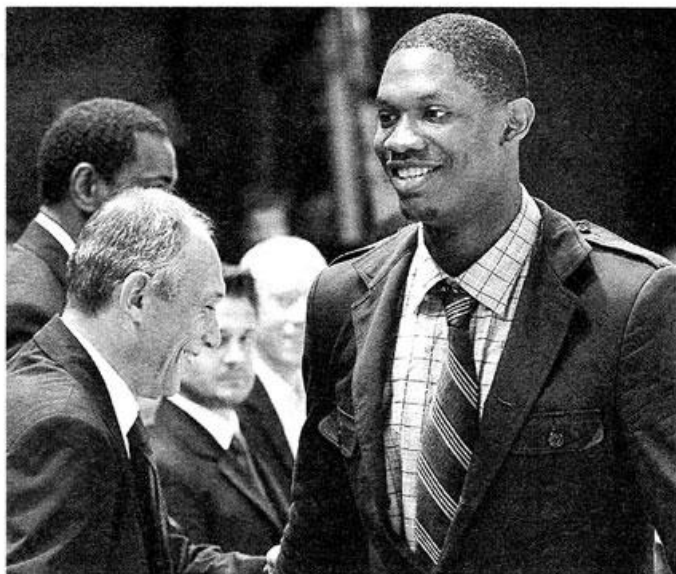
Oui, j'ai fait beaucoup de radio, beaucoup de télé, donc oui, j'ai franchi un cap. Mais aux États-Unis, on est interviewé après chaque match, chaque entraînement, donc ça ne me fait pas forcément grand-chose. Je suis quand même heureux. Ma notoriété a augmenté, donc ça me va.

Vendredi, à la Meilleraie, vous étiez en « dress code » ?

(Surpris) Beh oui. Je venais au match, donc forcément je voulais bien m'habiller. Avant, je ne mettais pas de cravate. Mais maintenant, il faut changer. Aux États-Unis, je suis bien habillé pour la télé, pour venir au match. Je voulais le montrer aussi à Cholet.

Quel a été le débriefing de votre saison fait par Washington ?

Ils sont satisfaits, plutôt même très satisfaits. J'étais arrivé en surpoids. J'ai alors perdu du poids, réduisant mon taux de masse grasseuse de 15 % à 9 %. Ils ont vu que je travaillais tout le temps. Et au final, j'ai progressé. La saison prochaine, après le « lock-out » qui est sûr à 99 %, en principe je devrais avoir plus



De passage à Cholet, Kévin Séraphin a assisté vendredi à la défaite de CB face à Nancy. L'occasion de saluer son ancien coach, Erman Kunter.

de temps de jeu (11' / match la saison passée pour 2,7 points et 2,6 rebonds). Ils veulent reconstruire l'image du club, et je fais partie de leur plan. On verra comment ça se passe.

Pas de regrets de ne pas avoir joué l'Euroleague avec Cholet, où vous auriez eu plus de temps de jeu ?

D'un côté, non. Si je n'avais pas joué de toute la saison, je pense que j'aurais eu

des regrets. Mais j'ai joué 58 matches sur 82 possibles, donc je suis satisfait.

Vous avez dit qu'en cas de « lock-out » (la grève de la NBA), vous reviendriez jouer en France. Vous confirmez ?

Oui, je confirme.

Revenir jouer pour Cholet Basket est une hypothèse ?

Il est sûr que Cholet est mon club de cœur et l'un de mes favoris. Après, ce que je veux, c'est jouer. D'autres clubs m'ont fait des propositions. Je vais attendre de voir si Cholet me propose quelque chose. Mais pour l'instant, je ne promets rien.

Vous avez rencontré Vincent Collet, le coach de l'équipe de France. Que vous a-t-il dit ?

Il est venu me voir quand je suis allé jouer à Chicago (le 15 mars). On a mangé ensemble avec Crawford (Palmer, chargé des relations entre la FFBB et la NBA). Il a dit qu'il tenait à ce que je sois dans le groupe élargi (avant l'Euro en Lituanie). Il ne promet pas une place sûre, mais que si je venais j'avais des chances. C'est à moi de gagner ma place.

Recueilli par J. D.

* Règle de la NBA qui impose à ses joueurs de porter un costume.

Ouest France – Lundi 02 mai 2011



Photo : E. Lizambard